

AP. 2026 25/00 2026

République Française
Département : SOMME
Arrondissement : Abbeville
VRON - Commune

Procès verbal

Le mercredi 08 juillet 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 01 juillet 2026, s'est réunie sous la présidence de Dominique LECERF.

Secrétaire de la séance : Sophie COIC

Présents : Dominique LECERF, Gérard DEVILLEPOIX, Sophie COIC, Alexandre DE VILLEPOIX, Michel SAVOYE, Véronique LAMIDEL, Norbert MOUILLARD, Evelyne BRIOIS, Guillaume BEAURAIN, Damien HINAUT, Audrey FOURNIER, Maxime FOURNIER, Pauline LOY, Chloé SOUBRY

Représentés :

Absents et excusés : Christelle JULES

Ordre du jour :

Approbation du Procès Verbal de la réunion du 05 Juin 2026

Désignation du secrétaire de séance

Présence de l'Adjudant ROUSSEL

Demande de Subvention au Titre des Amendes de Police RD 1001

Point sur les dossiers encours

Questions diverses

Approbation du Procès Verbal de la réunion du 05 Juin 2026

Désignation du secrétaire de séance Madame COIC Sophie

Présence de l'Adjudant ROUSSEL de la Gendarmerie de Rue

Monsieur Roussel propose de tenir une réunion publique concernant la Participation citoyenne

il informe que la commune de VRON est relativement calme

Monsieur le maire fait part de petits signalements concernant le comportement de certain jeune du village, plaintes également pour la pose de vélos sur les clôtures

Monsieur Roussel demande également d'établir une liste des conseillers présents lors de la période estivale.

Concernant la protection du village il suggère le développement de la vidéo surveillance, avec un diagnostic de sécurité avec les communes limitrophes.

Arrivée de Monsieur BEAURAIN Guillaume à 18h45

Monsieur le maire souligne également le problème Rue Montgreux sur la partie dite "Maria Darras" le sens interdit n'est pas respecté et les poids lourd s'y engagent et restent bloqués, un limiteur de hauteur va être installé.

Monsieur Roussel indique qu'il y a le dispositif Tranquillité Vacances (information en gendarmerie)

Monsieur le maire indique qu'il faut dialoguer avec les jeunes et convoquer les parents des enfants qui posent problème

Madame LAMIDEL Véronique indique également être victime de vandalisme à son domicile, avec jet de cailloux boîte aux lettres cassée et le car ouvert à plusieurs reprises.

Délibérations du conseil :

Amendes de Police RD1001 (N° DE_2026_029)

Monsieur le maire informe que la RD1001 va être en partie aménagée par le Conseil Départemental avec le rétrécissement de la bande de roulement et aménagement de la chaussée en signalisation, la participation de la commune s'élève à la somme de 54 420.20 € HT que l'estimation concernant les travaux de la RD 1001 sur la partie de la signalisation verticale et horizontale s'élève à 19 550.00 € HT soit 23 460.00 € TTC, la partie de roulement rougissant pour les bandes cyclables s'élève à 51 187.60 HT soit 61 425.12 TTC Le maire précise qu'une Subvention de l'Etat au Titre des amendes de Police peu être sollicitée à hauteur de 30% sur cette partie

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le projet de travaux et donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour effectuer les demandes de subventions et approuve le plan de financement suivant :

Plan de Financement :

Coût Total des travaux : 70 737.60 € HT
Amendes de police 30% : 21 221.28 €
Fonds Propres : 63 663.84 €
dont TVA 14 147.52 €

Délibération : adoptée

Monsieur le Maire indique que les travaux de renouvellement des canalisations d'eau ont débutés pour finir fin juillet.

Début septembre le Conseil Départemental doit commencer les travaux de voirie la route sera complètement fermée. L'effacement des réseaux sur cette partie se dérouleront au dernier trimestre.

Monsieur le maire informe également qu'il y aura des enfouissements de câble Haute Tension réalisés par ENEDIS, diverses rues de la commune seront concernées Route Nationale, Rue Montgreux, Route de Rue, Rue Louis Legrand.

Un nouveau transformateur devra être installé au départ prévu sur la place, mais refus de monsieur le maire il est proposé de le mettre rue du Moulin qui rejoindra le transformateur rue du Maréchal Leclerc.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous avons obtenu la subvention de la région pour les vitraux de l'Eglise, pour 18 900 € environ, ce qui permet d'obtenir un financement à hauteur de 80% Les artisans ont été recontactés.

Concernant le dossier de la Flambée, nous avons reçu Monsieur Minel en charge des dossiers de subventions auprès du Conseil Départemental. On pourrait espérer une aide à hauteur de 100 000.00 €

Monsieur Desmaretz doit nous fournir des éléments complémentaires pour ce dossier.

Projet Ecole des Filles : Baie de Somme Habitat a lancé la consultation pour l'architecte

Une réunion a été faite avec les médecins pour savoir si éventuellement ils étaient intéressés par le bâtiment . Ils ne souhaitent pas changer d'emplacement.

Il faut garder le local de l'ancienne mairie pour un éventuel usage médical

La question a été également posée au pharmacien, qui n'est pas intéressé.

Pour le devenir de l'ancienne cantine scolaire, attendre la proposition de Baie Somme Habitat.

Questions Diverses :

Monsieur DE VILLEPOIX Alexandre : Devis pour les volets roulants au Presbytère, il faut opter pour une pose intérieure pour ne pas dénaturer le bâtiment. le devis a été envoyé il y a 5 volets pour 530.00 €/volet. La pose serait pour septembre

Madame CHIVOT Audrey : Mon voisin a une table de Ping Pong intérieure à donner. Savoir si la commune est intéressée. Oui nous pouvons la récupérer.

Monsieur BEAURAIN Guillaume : Concernant la boulangerie comment évolue la situation ? pas d'informations

Monsieur le maire remercie Guillaume Beaurain pour le dépannage en dépôt de pain

Monsieur Alexandre DE VILLEPOIX : Une mise à jour du Plan de Sauvegarde Communal doit être mis à jour suite aux élections municipales, les personnes nommées pour les

différents postes sont reprises dans le document.

Monsieur Maxime FOURNIER : Le Comité des Fêtes organise les festivités du 14 Juillet, pour l'instant pas d'interdiction pour le feu d'artifices.

Le 12 septembre est organisé une soirée moules frites. Des structures gonflables seront installées sur la place pour les enfants du village, crêpes et buvette seront prévues

Les petits Vronnais ont été livrés mais il manque la plaquette des commerçants

Pour le reste de matériels scolaires stockés dans l'ancien préau, le Comité des Fêtes et US VRON s'en occupe.

Monsieur Gérard DEVILLEPOIX : Informe que la cohabitation entre l'Association US Vron et Perds Pas la Boule ne sera pas évidente. Des observations ont été faites concernant l'état des toilettes...

Monsieur Damien HINAUT : Répond qu'il faut être un peu indulgent pour ses désordres par manque de temps après les festivités du week end.

Monsieur le maire informe que Monsieur Merel s'est installé comme traiteur sur la commune

Madame Sophie COIC l'a contacté à plusieurs reprises pour avoir des devis pour la banquet des aînés à ce jour pas de réponses.

Séance levée à 20h10